



CTSD extraordinaire du 22/23/24 juin

Présents : Gilles VIARD/Philippe FAURE

Maurice NOBLOT/Marc DENISOT/Franck PAWLICKI

Excusés : Jean-Claude BEZOT/Damien HEINY

Pascal GOUELLE

Réunion ayant pour but de voir les dispositions concernant la journée des finales de coupe de l'AUBE prévues le 28 juin 2026.

L'arrêté préfectoral ne nous permette pas d'organiser les quatre rencontres prévues le 28 juin 2026. Après discussion il est avancé une solution :

Avancé les rencontres le matin et repoussé celles de l'après-midi :

- ***Consolantes Seniors plus à 8h00 au lieu de 09h00***
- ***Consolante Juniors/Seniors à 10h00 au lieu de 11h00***
- ***Principale Seniors plus à 17h30 au lieu de 13h30***
- ***Principale Juniors/Seniors à 19h30 au lieu de 15h30***

Solution approuvée par tous les membres présents à cette réunion.

Fin de réunion, le responsable de la CTSD a pris contact avec Sainte-Savine pour soumettre cette solution.

Mr PEREIRA m'informe que la mairie va déposer l'arrêté canicule sur le complexe et fermer celui-ci avec réouverture après le 15 aout 2026.

Transmission de l'information a toutes les personnes citées

Au-dessus. Le président de l'UFOLEP informe qu'il faut trouver une solution alternative ou annuler ces finales. La date du 30 aout est avancée vu que la saison 2026/2027 doit reprendre à cette date. Validé par 6 membres de la CTSD, par le président et le responsable des arbitres.

Donc au mardi 23 juin la date retenue est le 30 aout 2026 aux horaires habituels. Information transmise à l'UFOLEP et modifié sur le site.

Le deuxième point de cette réunion extraordinaire de la CTSD du 22 juin 2026, portait sur le match non jouer faute d'accord des deux équipes :

ESC MELDA 1 vs AS CHARTREUX TROYES
(Excellence en seniors plus)

La CTSD prend la décision suivante :

Match non joué, aucun point attribué aux deux équipes.

Pour rappel, la CTSD aurait pu mettre en place pour ce cas l'article 37 du règlement football 2026/2027.

Le troisième point de cette réunion extraordinaire de la CTSD du 22 juin 2026, portait sur le classement final de toutes les catégories.

Après discussion, la CTSD valide le classement final sans retrait de point. Un membre rappelle qu'aucun point n'a été enlevé depuis la nouvelle composition de la CTSD.

Fin de réunion le 22 juin à 20h00 en présentielle, 21h30 en téléphonique, 22h00 par mail.

La CTSD.